

17

de cette paroisse d'une part, Edwige St. Germain, fille naturelle de Joseph St. Germain et de Edwige Charlebois, de cette paroisse, d'autre part; ne s'étant déclaré aucun empêchement au dit mariage nous cure sousigné, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Joseph St. Germain et de Félix Foucault, qui ainsi que les contractants ont déclaré, ne savoir signer. Lecture faite. J. Châtelain, P. C.

L'acte ci haut a été assermenté devant moi, à Thuro, ce 8 juillet, 1909, par le contractant, ne pouvant signer il a fait sa marque devant moi, Félix Foucault, Notaire Châtelain: témoin. J. Châtelain, P. C., Commissaire.

B. 35,
Joseph, Léopold,
Lefebvre.

Le treize octobre, mil huit cent quatre vingt douze nous cure sousigné, avons baptisé, Joseph, Léopold, né le veille, fils légitime de Alberic Lefebvre, et de Eudoscie Daoust de cette paroisse. Le parrain a été Guillaume Ledue et la marraine Denise Marchand qui ainsi que le père ont signé avec nous. Lecture faite. Alberic Lefebvre Guillaume Ledue - Denise Marchand. J. Châtelain, P. C.

L'acte ci haut a été assermenté devant moi, à Thuro, ce 15 Juin 1909, par le sousigné

père de lui, Alberic Lefebvre.

J. Châtelain, P. C., Commissaire.

B. 36.
Antoinette, Léa,
Lafrance.

Le vingt trois octobre, mil huit cent quatre vingt douze, nous cure sousigné, avons baptisé, Antoinette, Léa, née le dix sept du même mois, fille légitime de Xavier Lafrance et de Anasthacie Tremblay de cette paroisse. Le parrain a été Xavier Lafrance